

## méthodologie du cas pratique de droit pénal

Par **marly1101**, le **26/11/2009** à **17:36**

Bonjour tout le monde !!

J'ai une question relative à la méthodologie du cas pratique en droit pénal.

Dans les thèmes qui concernent :

- la responsabilité pénale
- l'erreur de droit et la contrainte
- la légitime défense et l'Etat de nécessité

Doit-on établir l'élément légal, l'élément moral et l'élément matériel de l'infraction ? en vue d'établir que celle-ci est pénalement répréhensible ?

par exemple, dans la tentative, l'élément matériel est le commencement d'exécution et l'élément moral : l'absence de désistement volontaire.

Et bien dans les autres thèmes, doit-on établir les éléments constitutifs ?

Ensuite, pour appuyer notre raisonnement, nous devons citer de la jurisprudence, mais doit-on apprendre tous les arrêts des plaquettes ou bien Dieu Béni le code pénal ? LOL

Merci d'éclairer ma lanterne !